



Evangelischer Frauenbund der Schweiz (EFS)
Fédération suisse des femmes protestantes (FSFP)

La violence domestique – comment y faire face ?

**La violence commence quand quelqu'un dit :
« Je t'aime : tu m'appartiens »**

Erich Fried

En 2001, le Conseil Œcuménique des Eglises a proclamé l'ouverture de la Décennie Vaincre la violence. C'est pourquoi la partie thématique de l'assemblée des déléguées de la FSFP d'avril 2004 portait le titre « La violence domestique – comment y faire face ? ». Les cinq brèves contributions que l'on a pu entendre à cette occasion sont résumées ici.

Office contre la violence du Bureau fédéral de l'égalité entre homme et femme

L'office contre la violence n'offre pas lui-même de consultation aux victimes de violence, mais il soutient les centres de consultation dans leur travail et coordonne les efforts de l'administration fédérale pour abolir la violence à l'égard des femmes.

La violence domestique comprend la violence entre partenaires, celle exercée par des adultes sur des enfants, la violence entre frères et sœurs, en particulier dans les familles recomposées et la violence contre les parents (devenus âgés) ou les grands-parents. La violence domestique peut s'exercer sous la forme de violence physique, sexuelle, psychique ou économique. Les différentes formes qu'elle peut prendre sont étroitement imbriquées et agissent comme un système. Des remarques déso-bligeantes – considérées de l'extérieur comme anodines – peuvent être l'élément déclencheur de tout le système. Ceci contribue à ce que la violence ne soit souvent pas perçue et que l'apparence d'une relation intacte soit préservée.

Tant pour la victime que pour la personne qui exerce la violence, la spirale de la violence domestique tourne toujours plus vite et de manière toujours plus destructive. Problèmes fondamentaux non digérés – accumulation de la tension – explosion de violence – choc (pour la victime et pour l'agresseur) – excuses, au lieu d'une prise de responsabilité, de la part de l'agresseur – réconciliation : telles sont les étapes successives de cette spirale.

En général, le thème de la violence domestique n'est pas abordé dans la théologie et dans l'Eglise. Au contraire : il y a des messages typiquement chrétiens qui fonctionnent comme des stabilisateurs de violence. L'Eglise colporte par exemple des représentations idéales d'un amour qui supporte tout et qui se sacrifie pour les autres. Ces notions bibliques doivent être réinterprétées si l'Eglise ne veut pas continuer à se rendre coupable de la permanence de la violence domestique. Un amour capable de venir à bout de la violence ne peut se baser que sur le respect, et il exige ce respect. Se sacrifier pour les autres est une attitude qui ne dispense personne de sa propre responsabilité, et qui ne permet pas aux autres de devenir adultes. Quant

à l'exigence de « pardonner septante-sept fois sept fois », elle est tout aussi pernicieuse. Car le pardon et la conversion du coupable sont indissociables. De même, l'affirmation selon laquelle l'homme est le chef de la femme comme le Christ est le chef de l'homme peut avoir des effets qui encouragent la violence. Pour surmonter la violence, il faut reconnaître que la femme et l'homme sont l'une et l'autre à l'image de Dieu et qu'ils sont égaux. L'Eglise et la théologie feraient bien de prendre conscience de la violence domestique et d'entreprendre tout ce qui est possible pour briser son cycle infernal.

Regula Strobel, théologienne et collaboratrice scientifique

L'office de consultation de l'association argovienne des femmes protestantes (Frauenhilfe)

L'office de consultation de l'association argovienne des femmes protestantes offre aux femmes des conseils et un accompagnement. Dans la moitié des cas, la violence est l'un des problèmes évoqués. Souvent, c'est après un dimanche ou un jour férié qu'ont lieu les premiers contacts téléphoniques. L'anonymat du téléphone peut aider à oser un premier pas pour sortir de l'isolement. Au téléphone, les premières possibilités d'aide sont indiquées. Les conseillères se placent toujours du côté des femmes, prenant consciemment parti pour elles.

Un exemple : c'est lundi. Une femme appelle. On entend derrière elle des cris d'enfants. La femme raconte que son mari l'a battue. Ce n'est pas la première fois, mais cette fois c'est particulièrement grave et les enfants ont assisté à la scène. Le mari est allé travailler, et il apparaît bientôt que la femme redoute le moment de son retour. La conseillère appelle le foyer d'accueil et y réserve une chambre. Comme convenu, un nouvel entretien téléphonique a lieu vers midi. La femme insiste sur l'ambivalence de sa situation : le reste du temps, l'homme est un bon père... Le jour même, la femme entre dans un foyer d'accueil. Trois jours plus tard, elle reprend contact avec la conseillère. Sa voix a changé : on entend qu'elle a pu reprendre son souffle.

Le cas qui vient d'être décrit est tout à fait typique. Mais il arrive aussi que les femmes ne souhaitent pas d'aide concrète. Elles ont tout simplement besoin de raconter. Le principal est que la femme ait toujours le choix de chercher la solution qui lui convient, de la trouver elle-même et de l'assumer. Cette information est importante. Les femmes peuvent aussi tester la personne qui leur répond, pour voir à qui elles ont à faire. C'est ainsi qu'une base de confiance peut s'établir peu à peu.

Selon les expériences des conseillères, la dévalorisation massive et constante est la forme de violence la plus fréquente. La contrainte à des rapports sexuels ou à des pratiques sexuelles qu'elles ne souhaitent pas est mentionnée aussi fréquemment. Souvent, les femmes prennent conscience de la violence qu'elles endurent seulement au moment où elles en parlent. La plupart du temps, les victimes sont persuadées qu'elles sont coupables des agressions qu'elles subissent. Il est tout à fait typique qu'elles demandent : « que dois-je changer pour ne plus provoquer ? » Ces femmes doivent apprendre que rien au monde n'autorise leur mari à les frapper.

Le centre de consultation offre un lieu protégé, une information, des entretiens et un accompagnement. Pour de nombreuses femmes, il n'est pas facile d'ouvrir les yeux sur la violence de leur partenaire. Il peut être profitable d'exercer ensemble de nouveaux comportements, comme dans un jeu de rôle.

Liselotte Fueter, conseillère

Centre d'intervention contre la violence domestique du département de Justice et Police de Bâle-Campagne

Un changement de paradigme est en cours dans la manière dont la police et la justice abordent la violence domestique. La loi sur l'aide aux victimes, entrée en vigueur au plan

national il y a quelques années, établit désormais légalement les droits des victimes ainsi que l'obligation de l'Etat de leur venir en aide. Ce qui est nouveau, c'est que les auteurs ont aussi besoin d'aide. Car les sanctions seules ne sont pas toujours suffisantes. Les personnes impliquées dans une intervention ont à orienter leur action sur trois objectifs :

- Stopper la violence
- Protéger la victime
- Déférer l'auteur à la justice

Pour paraphraser Molière : « Nous ne sommes pas seulement responsables de ce que nous faisons, mais aussi de ce que nous omettons de faire. » C'est la tâche de la justice et de la police de dévoiler la violence et de la rendre publique.

Lorsque les premiers refuges pour femmes victimes de violence se sont ouverts, il y a de nombreuses années, personne n'aurait pu se douter à quel point leur collaboration avec les autorités et la police deviendrait étroite. Alors qu'à l'époque, une femme battue avait souvent de la peine à se faire entendre de la police, aujourd'hui ces instances sont là pour la soutenir. En Suisse, l'année passée, la police a été appelée à l'aide environ 10'000 fois. Aujourd'hui, un appel à l'aide conduit nécessairement à une intervention. Cela n'a pas toujours été le cas. Plus un service se penche sur le phénomène de la violence, plus le nombre de cas augmente rapidement. Non pas parce que les cas de violence augmentent dans l'absolu, mais parce que les responsables deviennent plus sensibles. C'est la raison pour laquelle on peut s'attendre à une stabilisation du nombre de cas.

C'est dans ce contexte que la devise « enquêter au lieu de s'interposer » a vu le jour. « Vous devez faire le même travail en cas de violence domestique que dans n'importe quel autre délit » : voilà une consigne de travail encore inhabituelle pour de nombreux agents de police. Dans différents cantons, de nouvelles lois sont en cours de promulgation ou déjà en vigueur : un auteur potentiel peut être expulsé du domicile commun pendant dix jours par ordonnance de police. Cependant, aujourd'hui encore, rares sont les auteurs qui sont réellement déférés à la justice. C'est pourquoi des possibilités d'interventions légères restent très importantes.

Ariane Rufino, co-directrice et assistante sociale

Bureau de l'homme de Zurich (Mannebüro Züri)

La force du « bureau de l'homme de Zurich », en lien avec la violence domestique, réside dans le fait qu'ici, des hommes sont conseillés par des hommes. Dans les entretiens, il s'agit de mettre en évidence la responsabilité de l'homme et non de chercher de quelle faute provient le conflit. Il est en effet trop simple d'expliquer la faute et de se disculper, cela permet de manière injustifiée de se décharger de sa propre responsabilité.

Si l'homme reconnaît qu'il porte une responsabilité, c'est déjà un premier pas. Pour qu'un homme sorte de la spirale de la violence, il doit d'abord en prendre conscience. Les hommes qui viennent consulter ont parfois une thérapie derrière eux, voire plusieurs, sans que le thème de la violence n'ait jamais été abordé.

Un homme qui demande conseil doit commencer par décrire avec précision l'acte violent. Cela permet d'écarter la question omniprésente de la culpabilité. En cours de discussion, l'homme apprend à assumer sa responsabilité, à développer et à expérimenter des alternatives de comportement. La « perte de contrôle » est fréquemment un moyen de garder en fait le contrôle et de consolider la violence. Ainsi la violence peut aussi être comprise comme un instrument de contrôle.

La motivation à consulter pour chercher un chemin hors du cycle de la violence peut très bien venir de l'extérieur, ce qui est une spécificité masculine. Elle peut venir d'une certaine pression qui s'exerce sur un homme : si son cercle d'amis ou même son chef venaient à apprendre qu'il est un mari violent, de quoi aurait-il l'air ? Un calcul réaliste



du prix à payer peut aussi être à l'origine de la motivation d'un auteur à prendre conscience de la spirale de la violence : il est vraisemblable qu'un coup partira plus facilement si aucune sanction n'est à craindre. La menace d'une sanction est prise en considération dans le calcul du prix à payer et peut ainsi motiver à sortir du cercle vicieux de la violence – ou dans un premier temps au moins à aborder le problème. Il est très improbable qu'un homme en vienne à lever la main sur son chef ou sur un policier, précisément parce que dans l'espace public, son geste porterait à conséquence. Tout homme qui en vient aux mains devrait savoir qu'à l'intérieur de son foyer aussi, son geste entraînera des sanctions.

C'est pourquoi il est capital que les voisins, les amis, parents ou collègues prennent position et exercent la pression nécessaire. Quiconque ne prend pas position, mais détourne les yeux, soutient indirectement la spirale de la violence. Il est fondamental que la violence puisse être stoppée au moment où elle explose.

On sait que de nombreux hommes n'ont encore parlé à personne de leur tendance à la violence et souvent ne savent pas à qui s'adresser. C'est pourquoi la prise de conscience de la spirale de la violence doit se faire aussi dans le public.

Werner Huwyler, directeur

Solidarité Femmes Genève

La violence est un cercle vicieux. C'est aussi un processus qui commence longtemps avant que les partenaires ne s'en rendent compte. C'est pourquoi il faudra aussi du temps avant que les personnes concernées puissent s'en libérer. Pour schématiser, on peut repérer quatre phases dans ce cercle vicieux : construction des tensions – explosion de violence – minimisation de l'acte – lune de miel.

Au début, la femme a peur car elle connaît la suite et elle éprouve un sentiment de danger. Quand la violence explose, elle se sent triste, impuissante et humiliée. L'auteur se trouve des excuses et renvoie la faute sur la femme. L'amour ne supporte pas tout, mais souvent les femmes pensent qu'elles doivent faire preuve de compréhension et admettent que l'homme n'a pas voulu la violence. Elles se sentent coresponsables.

Vient alors le temps de la réconciliation : gentillesse et cadeaux. Jusqu'à ce que tout recommence depuis le début. Deux fois, trois fois, cent fois. Les femmes aimeraient toujours croire de nouveau que tout va s'arranger, et le cycle reprend. On peut alors comprendre pourquoi de nombreuses femmes retournent vivre avec leur partenaire violent. Les femmes vont dans un foyer parce qu'elles ont peur. Elles cherchent un refuge dans leur fuite. Le foyer leur offre la possibilité de reprendre pied et de nouer de nouveaux contacts sociaux. Les femmes sont souvent aussi blessées dans leur rôle de mère. Nombre d'entre elles seront ensuite seules à élever leurs enfants. C'est pourquoi les enfants sont intégrés dans le travail qui se fait au foyer. Il est parfois tragique d'avoir à conseiller à une femme de rentrer avec son mari, simplement parce que dans son environnement culturel il n'y a pas d'alternative.

Très souvent, le partenaire essaie de rétablir le contact avec la femme. Souvent par l'intermédiaire de la famille, du travail, du téléphone. Le téléphone portable est souvent un outil de contrôle dans ce contexte. Beaucoup de femmes ont aussi mauvaise conscience de séparer les enfants de leur père. La séparation est particulièrement difficile pour des femmes d'autres cultures. Et ces femmes en particulier se sentent aussi impuissantes devant la violence et les menaces à l'intérieur du foyer. Solidarité Femmes leur vient en aide et les encourage à trouver leur propre chemin et à imposer leur volonté.

Elisabeth Rod-Granger, consultante

La publication de ce document a été soutenue par le synode d'arrondissement de Soleure.